

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX  
CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 12 juin 2023**

**Objet**

**FDAEC 2023**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 juin 2023 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :**

33

**Etaient présents :** Alexandre BOURIGAULT – Jean Claude GALAN – Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE – Martine CHEVAUCHERIE – Didier IGLESIAS - Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR - Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX - Nicole BONNAL – Christophe BAGILET - Vincent BUNEL -Olivier SAILHAN – Josette DURLIN -- Justine ADENIS – Monique FRENEL - Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Patrick DANDY

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nathalie LACUEY à Andrée COLLIN - Fatima SABI à Hervé DROILLARD - Céline PROUHET à Vincent BUNEL - Ahmed ASFOR à Alexandre BOURIGAULT – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE - Kamel MEHERZI à Nicole BONNAL – Cédric JUIF à Pascal CAVALIERE – Séverine CASTAGNET à Catherine ARNOLD

**Absent excusé :** Alexandre LEDOUX - Nicolas CALT

**Mme Justine ADENIS a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Départemental, par le Fonds Départemental d'Aide aux Equipements des Communes (FDAEC), apporte une aide aux communes pour certains de leurs équipements.

La commune de Floirac a prévu, en 2023, la réalisation de travaux sur les équipements communaux ou l'achat de matériels, pour lesquels la participation du FDAEC peut être sollicitée.

Les projets retenus sont :

**A/ Le remplacement de la clôture périphérique de la piscine municipale** extérieure André Granjeon, aujourd'hui vétuste, dans l'objectif de renforcer de manière pérenne la sécurité du site et du public. Pour cela, il va être nécessaire dans un premier temps de réaliser une étude géomètre afin d'établir un plan topographique du terrain, de géo référencer des réseaux d'électricité, eau, gaz, assainissement ..., mais aussi la réalisation des plans de façades afin d'implanter le nouveau projet nécessaire aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Dans la seconde phase, dite de travaux, la ville de Floirac prévoit :

- La dépose de 157 mètres linéaires de clôtures (soubassement béton compris) et de deux portails 2 vantaux
- La fourniture et pose d'une nouvelle clôture sans lisse horizontale (limitant les points de préhensions) composée de modules de barreaux à sceller d'un mètre de large environ, coulé dans un soubassement béton peint de 50 centimètres environ.
- La fourniture et pose de deux nouveaux portails de 4.5ml de passage pour permettre aux pompiers d'accéder au site côté vestiaires et côté jardin.
- La mise en place d'une alarme périphérique à infrarouge permettant d'alerter l'astreinte de la ville si des intrusions sont en cours. Un bureau de contrôle ainsi qu'un coordonnateur SPS sera missionné par la maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner le chantier dans les règles de l'art et en toute sécurité.

#### **Coût estimé de l'opération :**

|                                         |                    |
|-----------------------------------------|--------------------|
| Etude géomètre                          | 4 950,00€          |
| Travaux                                 | 175 874,50€        |
| Bureau de contrôle                      | 1 250,00€          |
| Coordinateur SPS                        | 708,33€            |
| Mise en place d'une alarme périphérique | 1 666,67€          |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>184 449,50€</b> |

**B/ Le remplacement des éclairages des 2 terrains de tennis couverts** situé au Domaine de la Burthe.

L'éclairage existant est composé de matériel vétuste causant des disjonctions à répétitions. Les interventions de maintenance sont très coûteuses et fréquentes. Les projecteurs avec lampes au sodium consomment chacun 400W auxquels il faut ajouter la puissance des ballasts. L'ensemble est énergivore et peu vertueux.

De plus, cet éclairage n'est pas conforme au règlement fédéral, empêchant la tenue de certaines compétitions.

La ville a donc décidé de remplacer cette installation par des luminaires led adaptés : technologie plus durable, durée de vie augmentée, maintenance diminuée, niveau d'éclairement adapté aux recommandations de la FFT, coût de fonctionnement amoindri.

Simulations énergétiques :

|  |          |               |
|--|----------|---------------|
|  | Existant | Projet en led |
|--|----------|---------------|

|                                                                     |        |       |
|---------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Puissance en Watt / an                                              | 11 520 | 5 800 |
| Quantité consommée en KWh / an                                      | 10 138 | 5 104 |
| Economie estimée après travaux : 5 034 KWh soit 543kg de CO2 par an |        |       |

Les travaux sont programmés durant l'été 2023.

### **Coût estimé de l'opération H.T.:**

|                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| Matériel et autres fournitures | 7 500,00€         |
| Mise en œuvre                  | 5 175,00€         |
| Bureau de contrôle             | 1 250,00€         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>13 925,00€</b> |

**C/ Le remplacement des éclairages de la salle exposition Médiathèque Roland Barthes** permettant aux acteurs partenaires des secteurs de l'enfance, petite enfance, social, de disposer d'un cadre culturel adéquat.

L'éclairage existant est vieillissant et énergivore. Il est composé de rampes et caissettes à néons dont la vente est désormais interdite. Inadapté, il n'éclaire pas les emplacements d'exposition. Aussi, un complément de luminaires temporaires est ajouté à chaque exposition. La consommation électrique est encore augmentée.

La ville a donc décidé de remplacer cette installation par des luminaires led adaptés : technologie plus durable, durée de vie augmentée, maintenance diminuée, niveau d'éclairement adapté aux expositions, coût de fonctionnement et consommation allégés.

Un tableau électrique sera également créé pour répondre à la réglementation.

Les travaux sont programmés durant l'été 2023.

### **Coût estimé de l'opération H.T.:**

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| Alimentation et tableau         | 1 860,00€        |
| Matériel et autres fournitures  | 3 800,00€        |
| Prestations autres et recyclage | 400,00€          |
| Bureau de contrôle              | 1 000,00€        |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>7 060,00€</b> |

**D/ Le remplacement des éclairages de la grande salle d'activités du Centre d'Animation du Haut Floirac** permettant aux acteurs associatifs, inscrits dans les dispositifs sociaux et culturels de disposer d'un cadre adéquat.

L'éclairage existant est vieillissant et énergivore. Il est composé de rampes et caissettes à néons dont la vente est désormais interdite.

Inadapté, il ne permet pas un usage correct lors des activités en soirée comme en journée : manque d'éclairement.

La ville a donc décidé de remplacer cette installation par des luminaires led adaptés : technologie plus durable, durée de vie augmentée, maintenance diminuée, niveau d'éclairement adapté aux activités, coût de fonctionnement et consommation allégés.

Un compteur d'énergie sera posé afin de mesurer les économies attendues.

Les travaux sont programmés durant l'été 2023.

### **Coût estimé de l'opération H.T.:**

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| Matériel et autres fournitures  | 8 877,00€         |
| Prestations autres et recyclage | 1 500,00€         |
| Bureau de contrôle              | 1 000,00€         |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>11 377,00€</b> |

**Plan de Financement des projets proposés:**

| Dépenses                                         |                           | Recettes                |                  |           |
|--------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------|------------------|-----------|
| Désignation                                      | Montant opération en € HT | Désignation             | Montant en € HT  | %         |
| Clôture enceinte piscine                         | 184 449,50                | <b>FDAEC</b>            | <b>44 929,40</b> | <b>24</b> |
|                                                  |                           | Participation communale | 139 520,10       | 76        |
| Eclairage terrains de tennis couverts            | 13 925,00                 | <b>FDAEC</b>            | <b>11 140,00</b> | <b>80</b> |
|                                                  |                           | Participation communale | 2 785,00         | 20        |
| Eclairage salle exposition Médiathèque R.Barthes | 7 060,00                  | <b>FDAEC</b>            | <b>5 648,00</b>  | <b>80</b> |
|                                                  |                           | Participation communale | 1 412,00         | 20        |
| Eclairage grande salle CAHF                      | 11 377,00                 | <b>FDAEC</b>            | <b>9 101,60</b>  | <b>80</b> |
|                                                  |                           | Participation communale | 2 275,40         | 20        |
| Total HT                                         | 216 811,50                | Total HT                | 216 811,50       | 100       |

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;  
Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie participative et Agenda 21 réunie en date du 24 Mai 2023

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la participation du **FDAEC** pour un montant de **70 819 €**.

Nombre de votants : 31  
Suffrages exprimés : 31  
Pour : 31 unanime  
Contre :  
Abstention :

: ***POUR EXTRAIT CONFORME :***  
***A la Mairie de FLOIRAC, le 13 juin 2023***

***Le Maire,***  
***Jean-Jacques PUYOBRAU***

